



Pervenches et Montfalcon

ATTENTION :

Veuillez bien lire les documents !

Concerne : 8 vendredis d'entraînements pour la Course de l'Escalade du dimanche 3 décembre 2022

Madame, Monsieur, chers parents,

Cette année, l'organisation des entraînements de la Course de l'Escalade est à nouveau prise en charge par l'Association des Parents d'Elèves. Notre école fera partie du projet Sant« e »scalade qui vise à sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée en plus d'une activité physique régulière.

Ces entraînements sont proposés aux enfants de la 4P à la 8P (attention inscriptions limitées).

Nous attirons votre attention sur le fait que le bon déroulement de ces séances ne pourra se faire qu'avec le concours des parents pour encadrer les enfants. **Si nous manquons d'accompagnants**, nous serons alors contraints de réduire le nombre d'enfants participant en conservant prioritairement les enfants dont les familles sont membres de l'APEPM ou dont les parents s'impliquent dans l'encadrement.

Dans ce cadre, 8 entraînements seront donnés de fin septembre à fin novembre par des bénévoles parents d'élèves et des enseignants.

Si votre enfant vous a remis cette lettre, c'est qu'il/elle a manifesté de l'intérêt pour ce projet. Voilà donc ce qui lui est proposé :

- **8 vendredis** à la pause de midi (11h30-13h30), les élèves rejoindront les adultes dans la salle de gym avec **un pique-nique et des affaires de sport**. Les enfants qui ne se présenteront pas à la salle de gym ne seront pas sous la responsabilité de l'APEPM.
- Un petit carnet avec des informations sportives et alimentaires – le **passport Sant« e »scalade** – sera donné aux enfants. Ils devront le prendre à chaque entraînement pour le faire tamponner.
- Après s'être changés, échauffés et avoir pris une collation, les élèves iront en marchant puis en courant en direction du Bout-du-Monde, encadrés par des adultes.
- Retour à l'école et pique-nique, sauf pour les enfants déjà inscrits ce jour-là aux restaurants scolaires.
- Après le repas, les enfants sortiront dans le préau avec des accompagnants et ils ne devront plus quitter le préau.
- Dès 13h30, les cours reprendront normalement.

Ces entraînements auront lieu les vendredis 30 septembre, 7 - 14 et 21 octobre, 4 - 11 - 18 et 25 novembre, par tous les temps.

- **Il est important que les parents préviennent la responsable des entraînements Madame Valérie VELLA 076 816 57 23 de l'absence de leur enfant.**

- Equipement :**
- une paire de chaussures de course
 - un short ou un bas de training
 - un t-shirt et un sweat-shirt
 - une veste imperméable en cas de pluie
 - un bonnet et des gants en cas de grand froid
 - un petit linge
- Collation :**
- un fruit, un légume, une barre de céréales...lors de la récréation du matin pour se donner des forces
- Pique-nique :**
- de quoi tenir le coup l'après-midi en classe...
 - ! Ne pas oublier la boisson !** Pas de bouteille en verre

Les enfants inscrits aux restaurants scolaires le vendredi midi devront être désinscrits. Ils bénéficieront d'un pique-nique fourni par les restaurants scolaires.

*Tout enfant se présentant sans ses affaires ou blessé ou malade sera renvoyé chez lui ou au parascolaire.
Tout enfant non motivé sera exclu au bout de 3 entraînements.*

AUTRES INFORMATIONS

La participation au projet Sant« e »scalade implique une prise en charge des frais d'inscriptions à hauteur de 50% par le programme Sant« e »scalade, soit CHF 12,50, le solde étant payé par les parents (CHF 12,50).

Par conséquent, les enfants qui participent aux entraînements et qui veulent s'inscrire à la Course de l'Escalade devront remettre à la responsable du programme Sant« e »scalade, la somme de CHF 12,50 **au moment de l'inscription**. L'APEPM s'occupera d'inscrire les enfants à la Course de l'Escalade.

Des informations complémentaires concernant le jour de la course vous parviendront courant du mois de novembre.

Inscrivez-vous comme bénévole sur le talon-réponse ci-joint (il n'est pas nécessaire d'être un bon coureur pour participer). Nous avons également besoin de bénévoles pour l'encadrement avant la course (de 11h30 à 12h) ainsi qu'après la course et ce jusqu'à 13h30 (les personnes qui ne courent pas peuvent venir de 12h45 à 13h30).

Tout en restant à disposition pour tout complément d'information, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers parents, nos meilleures salutations.

Association des Parents d'Elèves (APEPM)

Valérie VELLA

076 816 57 23

****TALON-REPONSE A ENVOYER AU PLUS TARD LE LUNDI 19 SEPTEMBRE****

(à l'adresse en bas de page ou en main propre à Valérie ou dans la boîte aux lettres de l'APE à côté de la salle parquet)

Enfant Merci de bien remplir toutes les rubriques

Nous avons pris connaissance du projet d'entraînements pour la Course de l'Escalade 2022 et autorisons notre enfant à participer aux 8 entraînements organisés à l'école par l'APEPM.

Prénom : _____ Nom : _____ Membre de l'APEPM : oui / non

Classe de Mr / Mme : _____ Inscrit au parascolaire vendredi midi : oui/non

Année de naissance : _____ Fille / garçon N° tél. parents : _____

Adresse : _____

Nous lui avons rappelé qu'il/elle doit obéir aux adultes encadrant le groupe.

L'organisateur n'hésitera pas à contacter les parents dont les enfants ne respecteront pas les règles de discipline demandées par les bénévoles voire à exclure ces enfants si besoin.

Par cette adhésion au programme, vous autorisez les prises de vue de votre enfant et leur publication (site APEPM ou autre). Vous pouvez lire la « Déclaration relative à la protection des données » de la Course de l'Escalade sur le site internet www.escalade.ch

Date : _____ Signature : _____

Délai des inscriptions : **19 septembre 2022** **Passé ce délai, aucune inscription ne sera prise en compte**

ADULTE BENEVOLE

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

JE SOUHAITE PARTICIPER COMME ADULTE BENEVOLE POUR

- Encadrer les enfants lors des entraînements (courir – il faut être à l'école à 12h00' au plus tard)
- Encadrer les enfants avant la course (11h30' – 12h00' dans la salle de gymnastique) soit aider la responsable lors des explications et des jeux dans la salle de gym.
- Encadrer les enfants après la course (12h45' – 13h30' dans la salle de gymnastique) soit aider à la surveillance des enfants lors de la prise du pique-nique et dans le préau.

- Lors de tous les entraînements ou
lors de l'entraînement des vendredis (minimum 2 entraînements) :

- 30 septembre
- 7 octobre
- 14 octobre
- 21 octobre
- 4 novembre
- 11 novembre
- 18 novembre
- 25 novembre

Date : _____ Signature : _____